

Compte-rendu de synthèse de l'AG du Réseau « Sortir du nucléaire » les 31 janvier et 1^o février 2015 à Dijon

L'Assemblée générale du Réseau « Sortir du nucléaire », qui s'est déroulée les 31 janvier et 1^o février au Centre de Rencontres Internationales de Dijon, a réuni 170 participants mandatés par 61 groupes différents. 29 groupes y étaient en outre représentés par octroi de mandat. Vous pouvez trouver la liste de ces participants et pouvoirs dans le document [Inscriptions et pouvoirs à l'AG du réseau](#). Le réseau comportait 237 groupes à jour de cotisation à la date de l'AG, comme indiqué dans le [Point au 14.01.2015 sur les groupes du réseau](#).

Cette AG, sereine et constructive, s'est déroulée dans une bonne ambiance, avec écoute et respect, et l'animation a su être souple et respectueuse des volontés de l'AG en permettant à toutes les opinions et positions de s'exprimer. Elle a acté des choix importants pour l'avenir de notre fédération et pour la lutte antinucléaire future.

Les groupes ont en effet décidé d'inscrire le réseau dans la préparation d'un grand Congrès pour cette fin d'année, avec l'ambition de réunir toutes les composantes du mouvement antinucléaire français. Ils ont aussi décidé d'engager la décentralisation de la structure pour s'orienter d'avantage vers les groupes de terrain en organisant sa régionalisation. Ils ont également exprimé leur souhait de clore la crise du réseau en reconnaissant que les exclusions de l'AG 2010 auraient dû et pu être évitées. C'est donc de nouvelles bases qui ont été mises en place suite à cette AG et une nouvelle orientation qui est donnée au réseau.

Les motions d'actions et campagnes votées orientent l'action du nouveau conseil d'administration, ont en effet été décidés une mobilisation pour la fermeture de Fessenheim ; des journées d'actions les 6 au 9 août contre le nucléaire militaire ; d'inscrire pour le congrès la réflexion d'un référendum sur l'abolition des armes nucléaires ; des actions pour une COP 21 sans nucléaire, Atomes crochus, une TV Internet, et de grandes mobilisations en 2016 pour commémorer les anniversaires de Fukushima et Fukushima.

Le vendredi soir, la veille de l'AG, trois ateliers étaient proposés aux participants :

- **campagnes votées lors de l'AG 2014 et échange d'expériences.** Cet atelier a permis de faire un point sur les campagnes en cours en restituant leur état d'avancement, et aux groupes de commenter leurs actions.
- **congrès et financement.** Les participants ont pu échanger leur vision et propositions pour le Congrès et poser des questions. Un éclairage financier a été donné par les représentants du comité de gestion du réseau.
- **sortie de crise et médiation.** Les participants ont préféré poser quelques questions au comité de médiation, plutôt que suivre le jeu qu'ils proposaient, et échanger sur les possibilités et les scénarios de sortie de crise.

Samedi, comme il est de tradition, c'est le groupe local – en l'occurrence le groupe local SDN Côte-d'Or – qui ouvre l'AG et accueille les participants par un mot de bienvenue. Dijon est à 45 km du centre militaire secret grand consommateur de [cocottes minutes](#) – le CEA de Valduc – [qui fabrique les têtes nucléaires des bombes atomiques françaises](#). Puis l'assemblée fait un tour rapide des participants pour permettre à chacun de se présenter. [L'Ordre du jour](#), fixé par le CA, n'a pas fait l'objet d'un vote – contrairement aux dernières années – et a donc été, peu ou prou, suivi par l'AG.

Le samedi a permis, le matin, d'observer les modifications du Règlement intérieur, les Rapport moral et Rapport de gestion des ressources humaines et financières, de permettre l'expression des salariés et du Comité de médiation, et l'après-midi, de discuter et juger la recevabilité des Motions d'action et de campagnes ainsi que les Motions d'orientation.

Le dimanche matin, enfin, a été consacré aux votes des motions et des candidats au Conseil d'administration.

Les [Documents préparatifs à l'AG](#) sont consultables sur le site dédié : <http://ag.sortirdunucleaire.org> – où l'on peut aussi trouver les attendus des années précédentes. Ce Compte-rendu de synthèse de l'AG vient en complément des , du [Compte-rendu intégral](#), et du [Relevé de décisions de l'AG 2015](#) auquel vous pouvez vous reporter pour consulter le décompte des votes et les textes des motions sur lesquels les groupes se sont prononcés. Les liens proposés ci-après renvoient directement aux documents concernés.

Modifications du Règlement Intérieur

En préambule de l'AG, le CA a soumis aux votes trois [Modifications du RI](#).

Les deux premières concernant les règles de déroulement de l'AG :

- **Modification du RI concernant la question de recevabilité**

Cette modification voulait acter, pour clarifier et simplifier la procédure, que seules les propositions de motions d'orientation et de campagnes soient soumises aux questions de recevabilité. Mais, à l'examen de cette question, 46 questions de 'recevabilité' ont été posées par l'AG, soit plus de la moitié des votants.

L'examen du vote de recevabilité, reporté au lendemain, n'aura finalement pas lieu.

- **Confirmation du vote de priorisation des motions**

Cette procédure, initiée l'an dernier pour donner une indication au CA et aux salariés sur les priorités de campagnes et actions à mettre en œuvre, a été fortement remise en question dans les interventions, en particulier sur les modalités de désignation (3 pastilles par votant à répartir sur les motions affichées au tableau).

L'AG a rejeté cette priorisation, qui n'a donc pas été utilisée cette année, et en a repoussé la réflexion au futur Congrès (pour 27 / contre 38 / abstentions 20).

- **Comité de médiation**

La modification proposée du RI sur la durée du mandat du comité de médiation a été adoptée.

Le mandat du comité de médiation est porté à 3 ans (pour 43 / contre 32 / abstentions 9).

Rapport moral et d'activités

- Le [Rapport moral et d'activités 2015](#) restitue le travail du CA et son suivi des campagnes et projets prioritaires, actions, communication, actions juridiques et relations extérieures et internationales. Plusieurs prises de parole ont été critiques, en particulier sur le défaut de volonté du CA majoritaire pour mettre en application la motion "réhabilitation", votée lors de l'AG 2014.

Pour la première fois dans l'histoire du réseau, le rapport moral est rejeté – plus à cause des abstentions (32) que des votes négatifs (pour 32 / contre 19) – pour/votes exprimés 62,7 % / pourcentage pour/votants : 71,6 %.
Suite à ce vote de défiance, le CA majoritaire se retrouve fragilisé.

Expression des salariés

- Des délégués des salariés exposent la vision qu'ils ont de la crise et leurs questionnements, en apportant un éclairage sur les optimisations qui peuvent être apportées à leur méthode de travail.

Rapport de gestion des ressources humaines et financières

- Le [Rapport de gestion](#), après présentation et débat, est adopté sous tous ses aspects :
 - [Les bilan et compte de résultat 2013/2014](#), certifiés sincères par le commissaire aux comptes (cf. le [Rapport général](#) et le [Rapport spécial](#)), sont largement approuvés (pour 62 / contre 8 / abs. 12) ;
 - Quitus est donné au CA pour la gestion financière (pour 52 / contre 18 / abstentions 13) ;
 - L'excédent de l'exercice 2014 (+ 51.000 €) est affecté au rapport à nouveau (pour 70 / contre 7 / abs. 8) ;
 - Le budget prévisionnel est également approuvé (pour 40, contre 24, abstentions 22), sous réserve des modifications induites par les décisions de campagnes qui seront prises par l'AG.

L'effort constant pour présenter un document comptable le plus précis et compréhensible possible est salué. Cet effort se poursuivra avec une analyse plus fine des affectations des postes salariés aux campagnes et actions. Une provision de près de 40.000 € (basée sur le coût d'une AG) a été prévue pour l'organisation du Congrès.

Comité de médiation

• Le comité de médiation, conduit par Emile Ricard et Valérie Dejour avec la participation d'Agnès Lecoutour et de Patrice Bouveret, qui avait pu exposer son travail lors de l'atelier de la veille et dans les documents préparatoire à l'AG ([Bilan d'activité du Comité de médiation en 2014](#), [État d'avancement de la médiation](#), et autre [Mise au point sur l'état de médiation](#)), résume son travail de l'année et répond aux questions de l'assistance en appelant à un effort commun, insistant sur les règles de non-violence.

Le comité a dû faire face, dans le traitement de la crise, à des difficultés venant de toutes les parties, et la médiation semble être dans une impasse, en l'attente de l'examen des motions d'orientation sur la sortie de crise.

Le vote sur la candidature de Valérie Dejour est reporté au lendemain suite à des demandes de vote à bulletin secret, et sa candidature ne sera pas retenue (30 pour / 24 nuls / 15 blancs).

Motions d'orientation

Les Motions d'actions et campagnes ont été discutées le samedi après-midi avant les Motions d'orientation, mais celles-ci sont détaillées en premier ci-dessous pour respecter l'ordre des votes du dimanche matin.

[Six Motions d'orientation](#) sont présentées à l'appréciation des groupes. Les deux premières concernent la sortie de crise, médiation et réhabilitation ; les quatre suivantes traitent du fonctionnement du réseau.

Sortie de crise

Deux motions contradictoires sont posées sur la résolution du conflit : la motion "sortie de crise et réhabilitation" portée par 32 groupes / et celle "pour une résolution équilibrée du conflit" portée par le CA. Et c'est bien un échange de point de vue entre les deux propositions qui sera observé.

D'un côté le CA majoritaire sortant, partisan de la confiance au comité de médiation et qui en partage l'optimisme (cf. le [Rapport moral](#) et la [Note d'éclairage du CA sur la Motion 1](#)) – et de l'autre, les groupes représentés par le collectif d'organisation du pré-congrès, qui s'est tenu à Aubervilliers les 27 et 28 septembre, proposant que l'AG 2015 reconnaisse la responsabilité collective de l'AG 2010 (cf. la [Lettre des organisateurs du pré-congrès](#) adressée aux groupes le 16 janvier, qui ne figurait pas dans les documents de l'AG).

Les deux motions sont examinées l'une après l'autre, avec pour chacune, deux séries de quatre interventions, deux pour et deux contre. Chaque partie a pu s'expliquer, avec courtoisie, sans rentrer dans le détail des 'responsabilités' ni accusation de personnes. Les représentants des salariés ont pu donner leur point de vue et confier leurs inquiétudes, en particulier la crainte de continuer à subir des attaques ou des insultes par Internet.

• **Motion 1 - "Sortie de crise et réhabilitation"**

portée par les groupes : ACDN / A.V.E.N.I.R 84 / Bien Profond / Brut de béton production / CANVA / CIREN / Confluence PSDN 78/95 / CSDN 79 / EELV Aquitaine / FRAPNA 26 / Négajoule! / Réseau Fukussenheim / SDN 26/07 / SDN 34 / SDN 38 / SDN 53 / SDN 72 / SDN Berry/Puisaye / SDN Bugey / SDN Diois / SDN Lot / SDN Moselle / SDN Touraine / SNP Paris / SDN Pays Nantais / Stop Fessenheim / Solaire 2000 / SUD Rail / Tchernoblaye / VITES / VSDN Golfech / Vosges Alternatives au Nucléaire

La motion "sortie de crise et réhabilitation", présentée par le collectif pré-congrès, a été modifiée à plusieurs reprises. Le vendredi soir, en comité pré-congrès élargi, où 30 personnes ont pu lui apporter des modifications. Elle le sera encore le samedi soir, où près de 40 personnes se sont appliquées à prendre en compte la crainte justifiée exprimée par les salariés. Le texte amendé qui a été voté est reproduit dans les Relevés de décisions.

Cette motion, bien que jugée irrecevable par le CA, est considérée recevable par l'AG.

La motion sera adoptée à 76,5 % : pour 62 / contre 19 / et 4 abstentions (pourcentage pour/votants : 72,9 %)

• **Motion 2 - "Pour une résolution équilibrée du conflit"**

portée par le CA du Réseau "Sortir du nucléaire", avec le soutien des Amis de la Terre Midi-Pyrénées / Le Groupe Brivadois Sortir du nucléaire / La Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté / Les Désobéissants / La Ruche de l'écologie / Rhône Alpes sans nucléaire / Oui à l'avenir / Sortir du nucléaire Yonne / Stop Transports-Halte au Nucléaire.

Cette motion du CA, comme la précédente, fait l'objet d'un débat contradictoire : 2 questions pour / 2 questions contre. Il est signalé que la motion a été déposée hors délai, plus d'un mois après la clôture statutaire. Le conseiller juridique du CA intervient pour défendre sa légitimité, fait lecture de l'article du RI qui précise les modalités de dépôt des motions, et soutient que le délai limite ne concerne que les motions déposées par les groupes... pourtant la signature de groupes figure bien en soutien de cette motion.

Bien que proposée par le CA, la motion est jugée irrecevable par l'AG.

51 questions de recevabilité ont été posées, et au vote sur la question « Jugez-vous cette motion recevable ? », seuls 29 favorables ont été exprimés / contre 50 négatifs / et 6 abstentions.

Fonctionnement du réseau

• **Motion 3 – "Pour un Congrès du réseau Sortir du nucléaire"**

portée par les groupes : ACDN / Armes Nucléaires Stop / A.V.E.N.I.R. 84 / Bien Profond / Brut de béton production / CANVA / CIREN / Collectif SDN Pays de Saint/Malo / Confluence PSDN 78/95 / CSDN 79 / Les Désobéissants / EELV Aquitaine / FRAPNA 26 / Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté / Négajoule! / Réseau Fukussenheim / La Ruche de l'écologie / SDN 26/07 / SDN 34 / SDN 38 / SDN 53 / SDN 72 / SDN Berry/Puisaye / SDN Diois / SDN Lot / SDN Moselle / SDN Pays Nantais / SDN Sud Ardèche / SDN Touraine / SNP Paris / Stop Fessenheim / Solaire 2000 / SUD Rail / Tchernoblaye / VITES / VSDN Golfch / Vosges Alternatives au Nucléaire

L'objectif du congrès est de réunir toutes les composantes du mouvement antinucléaire pour définir de nouvelles orientations et un autre fonctionnement au réseau, et donner un nouvel élan à la lutte antinucléaire en France. L'hypothèse d'un congrès ne figurant pas dans les statuts du réseau, une assemblée générale extraordinaire sera nécessaire pour y introduire le congrès qui indique les bases de son fonctionnement, en particulier pour qu'il puisse être décisionnaire sur certains points.

La motion, présentée par 37 groupes et soutenue par le CA, est largement adoptée. A noter que tout le monde s'est exprimé : pour 81 / contre 5 / abstentions 0 – votée à 94,2 % (pourcentage pour/votants : 94,2 %)

• **Motion 4 – "Régionalisation / décentralisation"**

portée par les groupes : ACDN / Armes Nucléaires Stop / A.V.E.N.I.R. 84 / Bien Profond / Brut de béton production / CANVA / CIREN / Collectif SDN Pays de Saint/Malo / Confluence PSDN 78/95 / CSDN 79 / Les Désobéissants / EELV Aquitaine / FRAPNA 26 / Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté / Négajoule! / Réseau Fukussenheim / La Ruche de l'écologie / SDN 26/07 / SDN 34 / SDN 38 / SDN 53 / SDN 72 / SDN Berry/Puisaye / SDN Diois / SDN Lot / SDN Moselle / SDN Pays Nantais / SDN Sud Ardèche / SDN Touraine / SNP Paris / Stop Fessenheim / Solaire 2000 / SUD Rail / Tchernoblaye / VITES / VSDN Golfch / Vosges Alternatives au Nucléaire

Cette motion donne suite à la réflexion menée lors de l'AG 2014 et aux [Propositions de la commission de refondation sur la refondation](#) où trois scénarios avaient été proposés. Le scénario n°2 "Processus pour une régionalisation expérimentale" avait reçu le plus de suffrages lors de cette AG, avec 53,5 % des votes exprimés, mais ce scénario n'avait pas été adopté, faute d'avoir obtenu la majorité qualifiée des 2/3 requise par l'AG. Elle vise à ouvrir la réflexion des groupes sur la régionalisation et à faciliter les échanges de contributions - avec la possibilité d'amendements - dans la perspective du congrès.

La motion, présentée par les mêmes 37 groupes que la motion "Congrès", est également adoptée : pour 70 / contre 8 / abs 6 - votée à 89,7 % (pourcentage pour/votants : 83,3 %).

• **Motion 5 – "Pour une véritable refondation du mouvement antinucléaire français"**

portée par A.V.E.N.I.R (84), avec le soutien de Collectif National Stop Mélox

En l'absence de sa présidente hospitalisée, la motion déposée par AVENIR 84 est présentée par un membre de Tchernoblaye, qui met l'accent sur certains points positifs de la motion et sa fonction de lanceur d'alerte. La motion, de l'avis général (et en particulier sur le volet salariés), est jugée irrecevable par l'AG, qui confirme l'avis exprimé par le CA. Jugez-vous cette motion recevable ? : oui 5 / non 68 / abstentions 5

• **Motion 6 – "Soutien aux ZAD et solidarité entre les modes d'actions"**

portée par le CA du Réseau "Sortir du nucléaire", avec le soutien du Groupe Brivadois Sortir du nucléaire / L'EODRA (association des élus lorrains et champardennais opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs) / La Ruche de l'écologie / Rhône Alpes sans nucléaire / Oui à l'avenir / Sortir du nucléaire Yonne / La Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (LIFPL).

42 questions de recevabilité sont posées à l'examen de cette motion (déposée elle aussi hors délai) et elle ne passe pas le cap de la recevabilité, jugée irrecevable – mais il est convenu qu'un vœu de soutien de principe soit exprimé d'une manière qui reste à déterminer. Jugez-vous cette motion recevable ? : oui 28 / non 43 / abs. 5

Motions d'actions et campagnes

Sont ensuite discutées les [Motions d'actions et campagnes](#). Les votes seront effectués le dimanche matin.

• **Motion 1 – "Fermeture de la centrale de Fessenheim dans les plus brefs délais"**

*portée par le Réseau Fukussenheim, avec le soutien du CSFR
(Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin)*

Cette motion vise à obtenir du gouvernement la fermeture définitive dans l'année de la centrale de Fessenheim, comme premier pas avant la fermeture des suivantes, et de faire de cet objectif une priorité du réseau, en appelant à une mobilisation générale pour la fermeture de Fessenheim.

La motion est adoptée : pour 69 / contre 2 / abs. 10 – votée à 97,2 % (pourcentage pour/votants : 85,2 %)

• **Motion 2 - "Journées d'actions du 6 au 9 août contre le nucléaire militaire"**

portée par Armes nucléaires STOP, avec le soutien des Amis de la Terre-Belgique / La Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (LIFPL) / de l'Union pacifiste de France (UPF) / Les Désobéissants

Cette motion, alors que l'AG se déroule à deux pas de Valduc, est un appel à la mobilisation pour la commémoration du 70° anniversaire des bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki, les 6/9 août 2015, afin que le réseau engage une campagne nationale de jeunes et d'actions pour l'abolition des armes nucléaires.

La motion est adoptée à l'unanimité – 100 % des votes exprimés : pour 81 / contre 0 / abstentions 4

• **Motion 3 – "Exiger un référendum sur l'abolition des armes nucléaires pour amener la France à sortir du nucléaire civil et militaire"**

portée par ACDN, avec le soutien de CSDN79 / Bien Profond / SDN Lot / A.V.E.N.I.R 84 / Collectif Stop Mélox.

Cette motion a été revue plusieurs fois, notamment en raison de la décision prise de tenir le congrès en fin d'année. ACDN a ainsi proposé de reporter l'observation de cette motion pour permettre aux groupes d'enrichir leur réflexion en réalisant, avant le congrès, un sondage (coût d'environ 1.000 € pour une question) afin de tester l'état de l'opinion et confirmer les résultats positifs des précédents sondages sur le désarmement atomique général (IFOP 2012 : 81 % favorables).

La question d'exiger un référendum sur la sortie la plus rapide possible du nucléaire civil et la fermeture urgente des réacteurs ayant atteint ou dépassé leur limite d'âge de 30 ans sera elle-aussi débattue au Congrès.

La motion est adoptée : pour 41 / contre 16 / abs 18 - votée à 71,9 % (pourcentage pour/votants : 54,7 %)

• **Motion 4 – "pour une COP 21 sans nucléaire"**

portée par le Réseau Action Climat, avec le soutien de Virage Energie Nord Pas de Calais et du CA.

La Conférence de Paris sur les Climats (COP21) se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015, occasion rêvée pour la France de vanter son industrie nucléaire. Il faut plus que jamais démontrer que le nucléaire n'est pas une solution au changement climatique et dénoncer les arguments des lobbyistes de l'industrie nucléaire en décryptant leur propagande pour les médias et le grand public.

La motion propose, d'élaborer des contre-arguments, organiser des actions et de se rapprocher des autres participants antinucléaires de la COP21. Elle propose de publier une version actualisée de la brochure "[Face à la menace climatique, l'illusion nucléaire](#)", pour déjouer les arguments pro-nucléaire avant la COP 21.

La motion est adoptée à l'unanimité. Une seule abstention a été exprimée.
pour 79 / contre 0 / abs 1 - votée à 100 % (pourcentage pour/votants : 98,8 %)

• **Motion 5 - "Atomes crochus, une TV Internet"**

portée par Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées

Alain de Halleux, réalisateur de films (*cf. RAS nucléaire rien à signaler, Chernobyl 4Ever, Welcome to Fukushima, série Antoine citoyen*), présente le projet de TV Internet "Atomes crochus", pour diffuser des films courts, expression des groupes locaux du réseau, avec l'objectif de produire et diffuser 6 films cette année. Un accompagnement est proposé sous forme de séminaire au printemps, pour mettre en commun stratégie et technique, et un suivi à distance pour former et accompagner des équipes locales, autour des groupes du réseau, au plus près des installations nucléaires.

La motion est adoptée : pour 58 / contre 10 / abs. 12 - votée à 84,1 % (pourcentage pour/votants : 71,6 %)

• **Motion 6 – "Pour une mobilisation forte au printemps 2016 autour des commémorations des catastrophes nucléaires de Tchernobyl (30 ans) et Fukushima (5 ans)"**

portée par le CA du Réseau, avec le soutien du Groupe Brivadois Sortir du nucléaire / Le CRIN Vendée (Comité Régional d'Information sur le Nucléaire de Vendée) / Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées / La Ruche de l'écologie / Rhône Alpes sans nucléaire / Oui à l'avenir / Sortir du nucléaire Yonne / La Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté (LIFPL).

Le CA propose que le printemps 2016 – année des 30 ans de Tchernobyl et 5 ans de Fukushima – soit un temps fort de mobilisation antinucléaire, dont les modalités sont à discuter avec les groupes du réseau.

La motion est adoptée : pour 75 / contre 3 / abstentions 4 – votée à 96,2 % (pourcentage pour/votants : 91,5 %)

• **"Document d'orientation stratégique"**

porté par le CA

Le [Document d'orientation stratégique du réseau sortir du nucléaire](#) présenté à part des autres motions, avait l'ambition de dérouler la stratégie du réseau sur les trois prochaines années. Beaucoup de manques signalés sur ce document, en particulier le manque de dimension collective. Ce type de réflexion a par contre tout à fait sa place comme contribution dans la perspective du congrès.

Il a été convenu que ce document ne soit présenté au vote qu'après les autres motions, pour éviter qu'il ne puisse entrer en contradiction avec elles. L'observation de sa recevabilité est elle aussi repoussée au dimanche.

Le document d'orientation, jugé non recevable par l'AG, sera versé aux réflexions préparatoires au Congrès.
Jugez-vous cette motion recevable ? : oui 32 / non 39 / abstentions 6

Candidatures au CA

Les binômes titulaire/suppléant(e) se présentent puis répondent aux questions qui leur sont posées.

Quatre binômes étaient éligibles pour porter au nombre de neuf la composition du conseil d'administration, son maximum possible. Le collectif du pré-congrès, qui présentait six binômes au scrutin, annonce que deux binômes – Dominique Malvaud (*SDN 26-07*) / Dominique Delort (*CANVA*) et Laura Ruiz (*SDN 34*) / Michel Lablanquie (*SDN Lot*) – se retirent au profit des restants.

Mais deux administrateurs en place, Anne Meyssignac / Martin De Lavarde (*collectif SDN Corrèze*), prenant acte du désaveu du CA sur le rapport moral et du fait que l'AG désire un changement de proposition, posent leur démission. C'est donc cinq binômes qui peuvent être élus.

Le collectif pré-congrès, après une interruption de séance de 5 mn, décide d'appeler l'AG à voter en 5^o choix pour le binôme Thierry Gourvénec / Catherine Fumé (*Réseau Fukussenheim*), qui soutient aussi les 3 motions.

• sont élus les binômes :

- Philippe Guiter (*Sud Rail*) / Guy Delort (*SDN Berry-Puisaye*) - 70 voix (du collectif pré-congrès)
- Pierre Rosenzweig (*Canva*) / Didier Latorre (*SDN 34*) - 66 voix (du collectif pré-congrès)
- Martial Chateau (*SDN 72*) / Pierric Duflos (*SDN 26-07*) - 65 voix (du collectif pré-congrès)
- Simone Fest (*SDN Paris*) / Antoine Girard (*CIREN*) - 63 voix (du collectif pré-congrès)
- Thierry Gourvénec / Catherine Fumé (*Réseau Fukussenheim*) - 57 voix (soutenu par le collectif pré-congrès)

• non élus :

- David Sheehan (*Puy-de-Dôme Nature Environnement*) / Sophie Morel (*LIFPL*) - 28 voix

• reconduit :

- Le mandat d'administrateur de Xavier St-Marc est reconduit à 2 voix près – cette fois comme représentant du groupe "Nucléaire non merci 65" : pour 38 / contre 36 / blancs 8 / élu par 51,4 %

• les cinq binômes élus viennent donc rejoindre les quatre binômes administrateurs en place :

- François Mativet (*SDN 89*) et Xavier Saint-Marc (*Nucléaire, non merci 65*)
- Marc Saint-Aroman - *excusé pour l'AG* et Daniel Roussée (*AT Midi-Pyrénées*)
- Cédric Lucas (*Rhône Alpes sans nucléaire*) et Rémi Filliau (*Déboulonneurs Touraine*)
- Jean-Louis Gaby (*Solaire 2000* - du collectif pré-congrès) et Alain Joffre (*SDN Sud Ardèche*)

L'AG est close à 12h30, pour le repas. Les résultats du dépouillement libèrent les participants dès 14h.

Le nouveau CA se réunit dans la foulée avec une nouvelle feuille de route, que la nouvelle majorité est chargée de mettre en œuvre. L'AG a respecté l'ODJ et a pu débattre avec efficacité de tous les sujets, même sensibles, prendre des décisions tranchées. Elle a donné le signal d'un changement radical d'orientation du réseau.

(cf. le [communiqué du réseau du 3 février dernier](#) "l'AG engage le Réseau dans une nouvelle dynamique")

Un grand travail s'ouvre ainsi à tous les groupes pour penser la régionalisation et s'emparer de l'opportunité historique qui se présente de réunir toutes les composantes du mouvement antinucléaire au sein du futur Congrès, qui devrait se tenir en amont du nouveau sommet mondial contre le réchauffement climatique (COP 21) – et donner ainsi l'occasion de réaffirmer que le nucléaire n'est pas une solution à la crise climatique.